

## INVITATION PRESSE

Nice, le 4 mars 2022

### *Aires marines protégées :* **Un recensement visuel de ces zones organisé par le laboratoire Ecoséas d'Université Côte d'Azur pendant le mois de mars**

**Le laboratoire Ecoséas d'Université Côte d'Azur organise durant le mois de mars des plongées sous-marines afin de recenser dans les 8 zones spéciales de conservation des Alpes Maritimes et du Var, l'impact des aires marines protégées dans la préservation de la bio-diversité.**

Ce projet consiste à réaliser un monitoring standardisé dans 8 Zones Spéciales de Conservation (ZSC) situées dans les Alpes-Maritimes et dans le Var. Parmi ces 8 ZSC figurent, d'est en ouest, 3 cantonnements de pêche (Cap d'Ail, Pequerolle et Cap Roux) et 4 concessions de pêche (Cannes, Cap Martin, Beaulieu-sur-Mer/St-Jean-Cap-Ferrat, Cagnes-sur-Mer et Golfe-Juan), auxquelles s'ajoute la zone du futur cantonnement de pêche située au sud de l'île St Honorat (Iles de Lérins).

**Ce projet est mené par le laboratoire ECOSEAS d'Université Côte d'Azur en partenariat avec l'Association pour la Pêche et les Activités Maritimes, le Département des Alpes Maritimes, la Ville d'Antibes, le Comité des Pêches Maritimes et des Élevages Marins des Alpes Maritimes et Thalassa.**

Des études d'évaluation de la diversité de la faune ichthyologique, de la distribution de la densité et de la biomasse de poissons et des prises de la pêche aux petits métiers seront réalisées selon 2 approches méthodologiques et protocoles standardisés au niveau international : par des comptages visuels sous-marins en plongée scaphandre (UVC, Underwater Visual Census) et par des évaluations par pêche expérimentale.

Ces évaluations - réalisées au sein, en périphérie et à distance des limites (évaluations témoins) des 8 ZSC - permettront de définir, pour certaines zones, un « temps zéro », c'est-à-dire, le point de départ d'une série historique de données concernant l'effet de la protection des fonds côtiers sur la diversité des communautés et sur les stocks de poissons, en particulier. Pour d'autres zones, déjà établies depuis de nombreuses années, un monitoring standardisé sera initié.

Des informations sur les espèces, en particulier celles d'importance commerciale seront recueillies. Les recensements visuels permettent d'estimer la densité de poissons, de macro-crustacés et de céphalopodes, leur distribution par taille, la biomasse par espèce enregistrée et la biomasse totale. La méthode photographique permet d'évaluer les prises en termes de composition et de nombre d'espèces, de biomasse totale et par espèce, de distribution par taille et par espèce.

**Les médias intéressés pourront, sur demande, participer à une sortie en mer.**

#### **A propos du laboratoire ECOSEAS**

Le laboratoire ECOSEAS est spécialisé en écologie marine fondamentale et appliquée. La plupart des travaux de recherche sont menés en mer Méditerranée et abordent à la fois des questions théoriques (fonctionnement des écosystèmes, biologie et écologie des espèces et des communautés ; changements bioécologiques sous l'influence du changement climatique) et appliquées (conservation et évaluation à l'échelle de l'écosystème ; zones côtières ; gestion des activités humaines dans les zones côtières ; pêche artisanale durable ; biosurveillance écotoxicologique).

### **A propos d'Université Côte d'Azur**

Université Côte d'Azur est une Université dite expérimentale qui depuis le 1er janvier 2020 s'est substituée à l'Université Nice Sophia Antipolis et à la Communauté d'Universités et Etablissements (ComUE) Université Côte d'Azur. Le décret portant sa création a été publié le 26 juillet 2019 au Journal Officiel. Lauréate en 2016 d'une initiative d'excellence, Université Côte d'Azur se place parmi les grandes universités de recherche françaises. Structurée en composantes internes dont les responsabilités sont accrues, adossant l'ensemble de ses missions à l'excellence de sa recherche, fortement ancrée sur son territoire, associée aux plus grands acteurs nationaux de la recherche, Université Côte d'Azur entend ainsi rayonner à l'international et se placer parmi les meilleures universités européennes.

### **Contact presse**

- Delphine Sanfilippo – Université Côte d'Azur – Direction de la Communication et de la Marque - 07 86 84 98 13 – [delphine.sanfilippo@univ-cotedazur.fr](mailto:delphine.sanfilippo@univ-cotedazur.fr)